

## Médicaments

### Baclofène : Le traitement miracle attire les foules

Ce relaxant musculaire est prescrit pour réduire la dépendance à l'alcool. Aucune évaluation scientifique mais la demande explose.



Le Baclofène, c'est l'histoire originale d'un médicament connu depuis des dizaines d'années pour relaxer les muscles, et qui affiche une efficacité redoutable pour traiter l'alcoolisme. Le produit ne dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) que pour traiter les contractures spasmodiques, notamment dans les cas de scléroses en plaques.

Il n'empêche : 20.000 patients sont déjà traités, et la demande enfle encore. Le public a découvert ce traitement en 2008 en lisant *Le Dernier Verre*, un livre signé par le Pr Olivier Ameisen, professeur de cardiologie à l'université de l'Etat de New York. Le médecin raconte comment il a testé sur lui-même le Baclofène et guéri son alcoolisme. Une bombe médiatique ! Et un espoir immense pour tous ceux qui vont de cure en rechute. Des milliers de patients ont consulté pour obtenir une prescription, parfois en vain. Les praticiens ont hésité à utiliser ce médicament hors AMM, et sans études sur lesquelles s'appuyer. Les doses utilisées pour vaincre la dépendance sont très élevées, et les effets secondaires à long terme ne sont toujours pas connus.

### "Nous croulons sous les demandes"

Beaucoup de patients se rabattent sur Internet à la recherche d'informations, de conseils, et de contacts. Les malades s'entraident et les numéros de médecins prescripteurs s'échangent. Quelques praticiens comme le Dr Renaud de Beaurepaire, chef de service au groupe hospitalier Paul-Guiraud (Val-de-Marne) ou le Dr Bernard Joussaume, tous deux membres de l'association Aubes, prennent publiquement position sur le médicament.

Alors qu'en juin, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) mettait en garde les médecins contre la prescription de Baclofène chez des malades alcoolos dépendants, en juillet, c'est l'annonce d'une prochaine étude clinique qui est faite. L'efficacité du médicament dans le traitement de l'alcoolisme va donc être officiellement évaluée. L'effet est immédiat : « Nous croulons sous les demandes de gens qui veulent déjà accéder au traitement », confie Sylvie Imbert, présidente de l'Association Baclofène. Les malades cherchent à se procurer le médicament et s'échangent leurs « recettes » pour convaincre les médecins récalcitrants.

## Les patients doivent signer une décharge

Les praticiens soulignent l'importance d'être suivi médicalement. La posologie est extrêmement variable d'un patient à l'autre, et doit être contrôlée par un spécialiste. Le Dr de Beaurepaire milite pour que ses confrères prescrivent ce « médicament extraordinaire », tout en précisant qu'« il faut y aller par paliers au niveau de la posologie, en étant très attentif aux effets secondaires ». En septembre, l'association Aubes mettra d'ailleurs en ligne un forum à destination des médecins.

Pour l'heure, les médecins qui prescrivent le Baclofène hors AMM font signer une décharge au patient. Celui-ci ne peut donc pas ignorer qu'il expérimente un traitement à ses risques et périls. Une sorte de contrat qui selon le Dr de Beaurepaire « n'a pas de valeur juridique mais pourrait en avoir une si la situation l'exige »...

Pour le Dr Joussaume, le traitement a déjà fait ses preuves, n'allez pas lui parler de médicament miracle : « Ce n'est pas plus miraculeux que la pénicilline pour traiter la chaudière ! Le miracle, c'est seulement quand il n'y a aucune raison que ça guérisse. »

Par Serena Santucci

Extrait du web par [www.baclofene.com](http://www.baclofene.com)

<http://www.francesoir.fr/actualite/sante/baclofene-traitement-miracle-attire-foules-128932.html#form-coms>